

COMMUNICATION

Présentation du Comité de direction de l'Association de communes Sécurité Riviera (ASR) pour la législature 2026–2031 et adoption d'un nouveau modèle de gouvernance

Réuni en séance constitutive le 27 août 2026, le Comité de direction (CODIR) de l'Association de communes Sécurité Riviera (ASR) a adopté un nouveau modèle de gouvernance destiné à renforcer le pilotage stratégique de l'Association et l'implication de ses membres dans le pilotage des projets. Il a également procédé à l'élection de son Vice-Président.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre des nouvelles dispositions statutaires relatives à la gouvernance du CODIR et vise à accompagner les enjeux croissants auxquels l'ASR est confrontée dans les domaines de la sécurité publique, des secours et de la protection de la population.

Un organe exécutif au service de la stratégie régionale

Le CODIR constitue l'organe exécutif et stratégique de l'ASR. À ce titre, il garantit la bonne conduite des affaires de l'Association, fixe les orientations stratégiques et veille à la réalisation des projets prioritaires.

Sa composition demeure inchangée depuis son installation pour la législature 2026–2031 :

- M. Bernard Degex, Président, représentant de la Commune de Blonay – Saint-Légier ;
- M. Yanick Hess, Vice-Président, représentant de la Commune de Montreux ;
- M. Yves Genton, représentant de la Commune de Chardonne ;
- M. Patrick Michaux, représentant de la Commune de Corseaux ;
- Mme Laetitia Pieper, représentante de la Commune de Corsier-sur-Vevey ;
- Mme Dominique Pittet, représentante de la Commune de Jongny ;
- M. Alessio Grutta, représentant de la Commune de La Tour-de-Peilz ;
- La/Le Représentant·e de la Commune de Vevey, sera désigné·e ultérieurement, à la suite de la démission de Madame Alexandra Melchior, effective au 31 août 2026 ;
- M. Arnaud Rey-Lescure, représentant de la Commune de Veytaux.

Lors de cette première séance, le CODIR a également élu son Vice-Président pour la législature en cours, en la personne de Monsieur Yanick Hess, représentant de la Commune de Montreux. Il a par ailleurs désigné MM. Clément Leu au poste de Secrétaire et Sébastien Piu à celui de Secrétaire suppléant.

Une gouvernance modernisée fondée sur des délégations thématiques

Afin de renforcer l'efficacité de son pilotage et de favoriser l'implication de l'ensemble de ses membres, le CODIR a adopté un nouveau modèle de gouvernance reposant sur des délégations thématiques.

Cette organisation poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer le pilotage stratégique des affaires et des projets de l'Association ;
- associer davantage les membres du CODIR à la conduite des dossiers ;
- favoriser la participation de l'ensemble des représentants des communes membres ;
- répartir de manière équilibrée les responsabilités et la charge de travail ;
- améliorer la coordination et le suivi des projets stratégiques ;
- garantir une gouvernance agile et adaptée aux défis futurs de l'Association.

Le CODIR demeure l'instance décisionnelle de référence. À ce titre, il valide et ratifie l'ensemble des décisions relatives aux affaires courantes, aux projets stratégiques et aux orientations de l'Association.

Des délégations au cœur du pilotage des projets

Le nouveau dispositif s'appuie sur plusieurs délégations composées de membres du CODIR et renforcées, selon les besoins, par des représentants des services et entités concernées. Elles traiteront des thématiques suivantes : Gouvernance, Ressources humaines, Finances, Infrastructures, Mobilité et Numérique.

Ces délégations ont pour missions de préparer les dossiers, d'assurer le suivi des projets qui leur sont confiés et d'exercer, lorsque cela est nécessaire, un rôle de comité de pilotage (COPIL).

Elles rendent compte régulièrement de leurs travaux au CODIR, qui conserve l'entière responsabilité des décisions prises.

Clarens, le 28 août 2026

Renseignements

- Bernard Degex, Président du Comité de direction, 079 408 68 54
- Clément Leu, Directeur, 079 523 00 33
- Cellule Communication & Relations publiques, 021 966 83 30 - communication@securiv.ch

Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P.

T. 021 966 83 33

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch